

Procès-Verbal
Conseil municipal du 17 mars 2023
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufiles	P	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	A	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczynski	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Public : 4 personnes

Pouvoirs : pas de pouvoir

Début de la réunion : 9h00 - Fin de la réunion : 11h45

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu en début de séance pour approbation.

Le conseil municipal adopte le compte-rendu du 17 février 2023 à :

La majorité : 1 Contre : Claude Trincat

En amont, M. le Maire demande le rajout d'une délibération concernant le contrat tourisme à renouveler.

Il est fait remarque que le document n'a pas été transmis à tous les élus.

Cette délibération sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Ordre du jour :

Délibérations :

1. Tarifs de la salle polyvalente et du foyer multi activités
2. Autorisation achats : Bonnet / Descombes / Girard
3. Autorisation signature : contrat d'honoraires Me Py
4. Taux fiscal 2023
5. Demande de subventions Travaux Toilettes publiques
6. Demande de subventions Enrochement
7. Demande de subventions Voirie
8. Demande de subventions Cimetière DETR
9. Tarifs cimentière
10. Renouvellement ligne de trésorerie
11. Tarifs eau et assainissement

Divers

A – Salle polyvalente : révision du contrat (sécurité) – Sujet reporté

B – Plan de secours

C – Divers

Délibérations

1 - Tarifs de la salle polyvalente et du foyer multi activités

Modification : Tarif chauffage : 120 € pour 2023 (contre 100 €)

SALLE POLYVALENTE / TARIFS 2023 location de la salle			
	Habitants / Résidents de Chichilianne	Associations (domiciliées sur Chichilianne ou au bénéfice des habitants*)	Autres (particulier/association)
La journée (soirée)	250 €	70 € (une première gratuite pour les associations domici- liées à Chichilianne)	350 €
Le week-end	350 €		600 €
La semaine	Sur devis		
A ces tarifs, il sera demandé : <ul style="list-style-type: none">- un chèque de caution de 500 €- en période hivernale (chauffage) : 120 € par jour de location- signature d'un contrat de location- approbation du règlement intérieur (*) par manifestation publique : organisée par une association ouverte à tout public			

Délibération adoptée à l'unanimité

A noter : mise à l'étude de la mise en place d'un compteur pour le chauffage afin que les consommations soient facturées au plus juste.

2 - Autorisation achats : Bonnet / Descombes / Girard

Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire, et l'autorise à signer et à régler les dépenses concernant les achats Bonnet / Descombes / Girard.

Délibération adoptée à la majorité

1 abstention : Claude Trincat

3 - Autorisation signature : contrat d'honoraires Me Py

La SARL PY CONSEIL a été saisie par la mairie en vu de la représentation de la commune en médiation et / ou devant le tribunal administratif de Grenoble dans un dossier qui l'oppose à Mme Durand Christèle.

Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire, et l'autorise à signer la convention d'honoraires.

Délibération adoptée à la majorité

1 abstention : Patrick Beaufils (étant absent lors de l'étude du dossier)

1 contre : Claude Trincat (la commune n'aurait pas dû signer un contrat avec un groupement qui n'existait pas.

4 - Taux fiscal 2023

Fiscalité Directe Locale 2023 – Fixation des taux d'impositions pour l'année 2023.
Cela concerne les résidences secondaires.

Pas d'augmentation, on reste sur les taux de 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité

5 - Demande de subventions Travaux Toilettes publiques

La mise en place de toilettes publiques est prévue au local technique communal.
Afin d'obtenir des subventions, une délibération doit être votée pour la mise en route du projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

6 - Demande de subventions Enrochement ruisseau de charbonnier

Demande complémentaire de subvention pour finaliser le projet

Afin d'obtenir des subventions, une délibération doit être votée pour la mise en route du projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

7 - Demande de subventions Voirie pour l'année 2023

Demande complémentaire de subvention pour finaliser le projet

Afin d'obtenir des subventions, une délibération doit être votée pour la mise en route du projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

8 - Demande de subventions Cimetière DETR

« La municipalité a en charge l'entretien du cimetière, sauf pour les emplacements concédés.

Cela implique :

- le bon déroulement du fonctionnement du cimetière
- la maintenance des installations qui s'y trouvent
- le déblayage des ordures
- ainsi que les éventuels aménagements et extensions à pratiquer (agrandissement du périmètre, installation d'un columbarium, réfection d'un enfeu, ...).

Des devis ont été demandés pour un columbarium supplémentaire (7 000 €).

Afin d'obtenir des subventions, une délibération doit être votée pour la mise en route du projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

9 - Tarifs cimetière

Tarifs cimetière

- | | |
|---|---------|
| - Concession de 3 m ² | 1 000 € |
| Durée : 30 ans
(Concession individuelle, concession familiale ou collective) | |
| - Columbarium (1 case) | 1 200 € |
| Durée : 30 ans | |
| - Cavurne (1 case) | 700 € |
| Durée : 30 ans | |

Délibération adoptée à l'unanimité

10 - Renouvellement ligne de trésorerie

M. le Maire rappelle la nécessité de renouveler la ligne de trésorerie de la Caisse d'Épargne pour le financement des différents travaux d'urgence qui seront à réaliser sur la commune.
Le montant de cette ligne de trésorerie est de 100 000 €.

Cela permet à la commune de régler les dépenses nécessaires sachant qu'il faut nécessairement dépenser avant de recevoir les subventions.

Il n'y a donc que les frais et les intérêts qui restent à notre charge et qui rentrent en comptabilité.

Délibération adoptée à la majorité
1 abstention : Claude Trincat

11 - Tarifs eau et assainissement

Pas d'augmentation. Mêmes tarifs que pour 2022 concernant l'eau et l'assainissement.

Pour les travaux et raccordements en eau potable :

- Raccordement : 750 € (au lieu de 700 €)
- Travaux : 75 € (au lieu de 70 €) (*)

Délibération adoptée à l'unanimité

() pour les travaux, il faut comprendre que sont concernées les interventions des employés communaux pour les problèmes avant compteur (compteur compris, notamment pour le changement. Pour tous les travaux après compteur, le propriétaire doit faire intervenir un professionnel et prendre en charge les frais).*

Pour l'avenir, et suite aux perspectives de restrictions nationales, il va être constitué une commission pour étudier le meilleur fonctionnement tarifaire.

Divers

A - Salle polyvalente : révision du contrat (sécurité)

Dossier suivi par Claude Trincat

Une affiche concernant les consignes de sécurité a été présentée aux élus.
Validation de tous pour cette affiche.

B - Plan de secours

Un plan de secours doit être mis en place sur les communes.
Certaines ayant déjà fait le travail, il sera demandé de l'aide à ces communes.

Une commission de travail va être mise en place, pour les élus.
Responsable : Claude Trincat

C - Divers

Tunnel de l'exploitation Durand

Le tunnel continue de se détériorer.

Le dossier est à l'étude pour notamment un arrêté de péril.

Dépôt sauvage

Il reste des pneus avec jante au lieu-dit « La Touche ».

En 2022, le nécessaire a été fait par les employés communaux et un agriculteur de la commune pour le prêt de matériel et le financement (70 €) suite à l'action menée par la chambre d'agriculture et la CCT pour un groupement concernant la collecte des pneus (sans jante) usagés.

Le dossier est à l'étude pour notamment faire un courrier aux propriétaires des terrains.

Travaux de l'église

Suite à la chute de « pierres », un devis a été fait. Il est validé par les élus. Donc signé pour le début de travaux.

Nécropole Chemin de la Liberté

Dossier suivi par François Sroczyński

Avec le PNRV et le service tourisme de la CCT, est en cours la réalisation d'un livret qui met en lumière les sites et lieux mémoriaux à l'échelle du Massif du Vercors.

En complément de leur mise en valeur par des outils numériques, des événements d'amitiés culturelles sur cette thématique vont être mises en place.

Pour 2023, commémoration dont le thème sera la réconciliation franco-allemande (60 ans du traité de l'Elysée)

Pour 2024, 80 ans des événements du Pas de l'Aiguille (en particulier, une exposition au musée du Trièves principales, et d'autres lieux, également dans le Trièves).

Ecole de Chichilianne

2 sujets importants...

- Péri-scolaire : une réunion avec parents d'élèves, mairie et CdCT : initialement le péri-scolaire était mis en place pour moins de 10 élèves sur la commune, mais pour environ 5 à 7 enfants, par la CdCT à la demande des parents d'élèves, les mardis et jeudis soirs. Or pour les mardis 4 à 5 enfants, et pour les jeudis 1 à 2 enfants. La CdCT ayant fait son budget pour 2023 ne peut plus assurer financièrement le jeudi pour deux enfants, sachant que la loi interdit qu'un adulte soit seul avec 1 élève.

A noter que pour moins de 10 enfants, la CdCT n'a pas d'aide de la CAF et le coût par an pour une journée est de 1 500€.

- Il est à noter que pour toute fermeture d'une classe, il faut l'accord du maire. La mairie suivra toutes les actions solidaires pour la non fermeture des classes.

- 3ème sujet : coût de l'école

Par an, plus 30 000 € de charges pour la CdCT dont 13 000 € refacturés à la commune (hors THD) :

- pour la cantine (frais de personnel, véhicule, repas, énergie pour un total d'environ 24 000 € et une recette d'environ 6 400 € des familles)
 - pour le péri-scolaire (frais de personnel 2 900 €, et une recette d'environ 300 € des familles)
 - frais d'hiver : environ 10 000 € pour électricité, entretien et petit équipement, téléphone / internet, photocopieur, fournitures scolaires, transport pour le ski, la piscine et la bibliothèque au Percy. (non chiffré les sorties Emala et le coût du personnel technique et administratif...)
- 4ème sujet : le conseil de classe du 2ème trimestre.
Actuellement, depuis janvier, 16 élèves
Prévisionnel d'effectif pour l'année prochaine sur les 16, 12 élèves car 4 partent en collège et 2 devraient aller dans une autre école...
Pas de prévision pour les nouvelles arrivées (trop tôt).
Les activités prévues se déroulent. A prévoir avec la commune, comme l'année dernière, la possibilité de mettre en place un bureau de vote pour l'élection du livre de l'année... "Le 34ème prix des incorruptibles".
Concernant la sortie "classe de mer" du 3 au 7 avril 2023, en bonne voie, quelques autorisations sont en attente.
 - 5ème sujet : la sécurité des élèves lors des sorties de l'école
Sujet déjà évoqué lors du premier conseil, des parents souhaitent que ce point soit approfondi, notamment en proposant des passages piétons et une intervention sur la sécurité routière (gendarmerie).
 - et enfin : remerciement à la mairie pour les entretiens faits pas les employés municipaux, notamment le déneigement... et appréciation concernant les travaux terminés sur la toiture.

Des travaux à charge de la commune vont être faits pendant les vacances scolaires :

- l'arbre principal dans la cours de l'école, il est constaté que cela devient dangereux, suite à la taille de cet arbre, il a été constaté qu'il est « tout pourri ». Il est décidé d'abattre l'arbre pour la sécurité de tous.
- La fontaine fuit, se qui crée une marre de boue.

La commission tourisme

Elle s'est réunie 3 fois depuis le début de l'année scolaire.

En moyenne, 10 personnes (pas toujours les mêmes) sont présentes et représentent :

La mairie, les SMA et le Foyer de Ski de fond, le Comité des Fêtes, les Archers du Mont Aiguille, Vie du Village, la Ferme des 4 chemins, des hébergeurs.

Les sujets tournent autour de ce qui est fait :

- par la commune (les panneaux, la gestion du camping-cars, l'entretien de l'existant pour le parcours de santé et le bike park...), les journées citoyennes...
- par les associations : animations diverses et variées, notamment par des spectacles programmés pour les mois à venir (une page calendrier est créée sur le site de la commune à cet effet, mise à jour au fur et à mesure)

Il est à noter que pour le Foyer de Ski de Fond pour cette saison, seule la neige manque à l'appel mais que les activités continuent (avec les écoles et collèges : orientation, ski roues, biathlon au laser, des animations avec les archers, crêpes...).

L'organisation de l'accueil se fait en collaboration avec l'employée communale qui gère son planning au foyer multi activités (comme chaque année) et la salariée de l'association.

Une demande générale est faite concernant l'affichage... n'y a-t-il pas plus de moyens à mettre en place.... une première étape étant le site de la commune avec la mise en place d'un agenda.

Travaux

- o Les panneaux signalétiques sont arrivés. Franck Beaume et Daniel Martin s'occupent des lieux d'implantation.
- o Donnière : les trous vont être rebouchés.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un conseil municipal : Vendredi 31 mars 2023 à 10 h en salle du Conseil Municipal pour le vote du budget

Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert
Validé au Conseil Municipal
Contre : 0
Abstention : Jean Noël Bouvier